



VILLE DE GENEVE DÉPARTEMENT DES FINANCES
ET DU LOGEMENT

Commission des travaux et des constructions

Date : 27.11.2013

Service : Gérance Immobilière Municipale

Sujet : PR-976 – Transformation et rénovation de la Perle du Lac

Question : Combien de candidats et de candidates avaient-ils-elles déposé un dossier suite à l'appel d'offres publié en janvier 2010 ?

Réponse : 11 dossiers de candidatures ont été déposés, 4 d'entre eux ont été écartés pour des raisons formelles (dossiers incomplets).

Question : Quels étaient les critères d'évaluation des dossiers de candidatures reçus ?

Réponse : Les dossiers ont été analysés à l'aide du tableau joint en annexe.

Question : Quel est le montant du loyer portant sur l'établissement Les Halles de l'île ?

Réponse : La brasserie fait l'objet d'un contrat de bail partiaire, le montant du loyer s'élevant à 7,5% du chiffre d'affaires jusqu'à CHF 400'000.-, 5% au-delà, le minimum du loyer à verser étant de CHF 120'000.-/an.

En 2012, l'actuelle exploitante a payé CHF 266'991.- et, en 2011, CHF 284'283.-.